COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 12 décembre 2025

Vendredi 19 décembre 2025 à 15h30

Inauguration des carrefours à Marcilly-en-Villette et Vienne-en-Val

Hervé Gaurat, vice-Président du Département du Loiret en charge des Mobilités et de l'Aménagement du Territoire, a le plaisir de vous convier, vendredi 19 décembre à 15h30, à l'inauguration de carrefours à Marcilly-en-Villette et Vienne-en-Val.

Dans le cadre de sa politique de sécurisation du réseau routier, le Département du Loiret a réalisé l'aménagement de deux carrefours à Marcilly-en-Villette et Vienne-en-Val à l'intersection de la RD921 et la RD14. Le montant global des travaux s'élève à plus d'1M€.

Situés à proximité du raccordement sud de la déviation de la RD 921 dite de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel, ces carrefours sont concernés par les reports de trafic à l'issue de la mise en service de la déviation en mai 2025.

L'aménagement de ces deux carrefours a pour objectif de sécuriser et fluidifier les échanges, d'accroître la lisibilité du carrefour et de garantir des conditions satisfaisantes de visibilité réciproque, en prenant en compte le trafic des poids-lourds et des engins agricoles.

Les travaux du giratoire de Marcilly-en-Villette se sont déroulés de juin à septembre 2024. Ceux du tourne-à-gauche de Vienne-en-Val ont eu lieu de juillet à août 2025.

Au titre des mesures sociales, 260 heures ont été réservées par des travailleurs en insertion pour les travaux du giratoire et 105 heures pour les travaux du tourne-à-gauche.

Le montant de ces aménagements s'élève à plus d'1M€, 572 000 € pour le carrefour giratoire et à 475 000 € pour le carrefour tourne-à-gauche, entièrement financés par le Département.

Rendez-vous fixé au lieu-dit Les Jarriaux à Vienne-en-Val (via RD 921).

CONTACT PRESSE
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr